



ADHESION

Etablissement - FFMBE

LABEL ÉTABLISSEMENT - FFMBE

PROFESSIONNALISME, DEONTOLOGIE ET RECONNAISSANCE

Professionalisme et déontologie. La qualité d'établissement FFMBE suppose d'accueillir une pratique de massage bien-être et, pour cela, d'employer au moins 70% de praticien-ne-s agréé-e-s FFMBE : et de respecter la charte de déontologie de la FFMBE. Elle s'acquiert sur agrément du conseil d'administration de la FFMBE. Cette catégorie accueille tout organisme, quelles que soient son activité et sa forme juridique : SPA, hôtel, centre de formation de loisirs, EHPAD... (article 6 des statuts)

Reconnaissance. Adhérer à la FFMBE c'est participer au développement du métier de masseur-euse bien-être et de contribuer à sa promotion par un label qualité connu. C'est aussi profiter d'un référencement et d'une communication à l'échelon national.

Quelles sont les entreprises concernées ?

Spas, centres de thalassothérapie, hôtels, centres de remise en forme, centres de bien-être, centre de fitness, établissements hospitaliers, cliniques, centres de rééducation, tout établissement ayant une activité sociale ou médico-sociale

Ainsi que tous les centres de formations en massages bien-être ne relevant pas de la catégorie OFPA.

CONDITIONS D'ADHESION – ART.3 DES STATUTS

Peut être agréé FFMBE, tout établissement, association, entreprise, établissement social ou médico-social accueillant des pratiques ou des formations de massage bien-être. L'agrément est prononcé par le conseil d'administration sous les conditions suivantes :

- La direction opérationnelle de l'établissement, pour ce qui concerne les activités de massage bien-être ou de formation en massage bien-être, est assurée par un collaborateur titulaire de l'agrément praticien FFMBE.
- Produire un extrait de casier judiciaire de la personne concernée.
- Au moins 70% des praticiens et/ou formateurs en MBE intervenant en MBE sont des collaborateurs ou prestataires titulaires de l'agrément praticien FFMBE.
- Les éléments publiés sur le site internet de l'établissement sont suffisants pour vérifier la conformité des pratiques au code de déontologie de la FFMBE.
- Le lieu et les conditions de délivrance des prestations ont été reconnus conformes par un visiteur FFMBE, et notamment : hygiène et propreté ; adaptation technique à la pratique concernée ; respect de l'intimité et de la pudeur ; absence de signe distinctif, religieux ou sectaire et tout autre élément d'évaluation de la conformité aux bonnes pratiques et à la déontologie FFMBE.
- Justifier d'une assurance responsabilité civile professionnelle incluant la pratique et/ou la formation en massage bien-être.
- S'engager à appliquer les principes résultant des différents documents de référence édictés par la FFMBE : code de déontologie ; charte qualité...
- Le premier agrément est valable un an. Il est ensuite renouvelé, selon les mêmes modalités, pour des périodes de trois années.

Le CA motive sa décision de refus d'agrément. Cette décision n'est pas susceptible d'appel ou de recours.

L'adhésion court à dater du 1er jour du mois suivant l'encaissement de la cotisation qui est d'un montant de 340 €.

LISTE DES PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

- CV et lettre de motivation de la personne en charge de la direction opérationnelle des activités de massage bien-être
- Extrait de casier judiciaire de la personne concernée
- Justificatif d'existence légale de l'entreprise (KBIS...)
- Photos qui permettent d'apprécier les lieux
- Copie de l'attestation d'assurance prenant en compte les prestations de massages bien-être
- Liste des praticiens et/ou formateurs faisant apparaître que 70 % d'entre eux sont agréés FFMBE

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

Structure juridique Code APE

Créée le/...../...../ Nom / Raison sociale

Adresse

Code postal /Ville

Téléphone fixe/...../...../...../..... Téléphone mobile/...../...../...../.....

Adresse de courriel@.....

Site internet

COORDONNÉES DU REPRESENTANT LEGAL

NOM

Prénom

Date de naissance/...../...../

Adresse

Code postal /Ville

Téléphone fixe/...../...../...../..... Téléphone mobile/...../...../...../.....

Adresse de courriel@.....



ADHESION

Etablissement - FFMBE

ENGAGEMENTS

Je soussigné-e, _____ agissant en qualité de représentant légal de l'établissement _____

Certifie vouloir adhérer à la FFMBE au titre d'**Etablissement agréé** pour une durée d'un an, renouvelable selon les conditions de l'article 3 du règlement intérieur de la FFMBE.

Je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de la FFMBE que je peux consulter en ligne sur le site de la FFMBE.

Je m'engage à utiliser le logo "Label Etablissement – FFMBE" de la FFMBE pendant la durée de mon agrément et à ne plus en faire usage si je perdis cette qualité.

Je m'engage à accueillir, dans le cadre d'une démarche qualité, un représentant mandaté par le conseil d'administration au moins une fois par an.

J'accepte par la présente adhésion de recevoir par email ou courrier les communications, actualités et informations de la FFMBE.

J'accepte que mes coordonnées professionnelles soient publiées sur l'annuaire du site www.ffmbe.fr

J'ai pris connaissance des Informations relatives au RGPD (cf. annexe au formulaire d'adhésion). Dans le cas où je souhaite que la FFMBE conserve mes données personnelles après mon départ de l'association, je coche la case

Fait à Date/...../.....

Cachet / Signature précédée de la mention **Lu et approuvé**

REGLEMENT

Je règle le montant de l'adhésion : 340 €

Par chèque à l'ordre de la **FFMBE**

Virement IBAN (International Bank Account Number) FR76 1820 6002 1165 0299 2917 884

Code BIC (Bank Identification Code) - Code Swift : AGRIFRPP882

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE – CONFORMITE RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé. Elles sont conservées pendant toute la durée de l'adhésion.

Les modalités sont précisées dans l'article 27 du règlement intérieur de la fédération.

Les données à caractère personnel ne peuvent être conservées après la démission, la radiation ou le départ, **sauf accord exprès de l'intéressé.**

Conformément à la loi, vous pouvez exercer **votre droit d'accès aux données** vous concernant et les faire rectifier en contactant le pôle administratif à administration@ffmbe.fr